

*l'Anti*capitaliste

l'hebdomadaire du NPA ~ L'ANTICAPITALISTE

n°750 | 17 avril 2025 | 1,50 €

FACE À L'EXTRÊME DROITE ET L'AUTORITARISME



ZOOM

Argentine.
L'opposition à Milei
reprend son souffle

Page 3

INTERNATIONAL

Contre l'impunité des
industries pétrolières
au Nigeria

Page 4

ARGUMENTS

1825, l'impérialisme
français rançonne Haïti et
instaure le néocolonialisme

Page 5

CHAMP LIBRE

Palestine. Entretien
avec Monira Moon
de la campagne BDS

Page 8

Édito

Gino 1 - Orbán 0

Par RACKHAM

C'est une victoire arrachée de haute lutte contre l'Europe de la répression. Mercredi 9 avril, la Cour d'appel de Paris a tranché contre l'avis du parquet général : Gino, de son vrai nom Rexhino Abazaj, ne sera pas livré aux geôles hongroises ! Pour rappel, jusqu'à sa libération sous contrôle judiciaire fin mars, notre camarade antifasciste était retenu à Fresnes depuis près de cinq mois, à cause d'un mandat d'arrêt européen émis par la Hongrie. Ce que Viktor Orbán voulait, c'était un exemple. Punir un antifasciste qui, avec ses camarades, a levé le poing contre la tenue d'une parade néonazie qui déshonore l'Europe chaque année (la sinistre «*Journée de l'honneur*»). De son côté, la France pouvait entériner la criminalisation de l'antifascisme en homologuant le caractère quasi systématique du mandat d'arrêt européen, basé sur la présomption de «*confiance mutuelle*» entre les États membres de l'UE. Elle ne l'a pas fait. Le comité pour la libération de Gino et ses soutiens n'ont pas faibli et, après des mois, la mobilisation a fini par payer ! Cette fois, la justice a entendu l'appel de la base : on n'extrade pas vers l'arbitraire, vers l'injuste, vers la torture.

En plus de motiver sa décision par les «*risques de traitements inhumains et dégradants*» que subirait Gino, la Cour d'appel de Paris a minutieusement détaillé les dérives de l'État hongrois. Disproportion des moyens utilisés, absence de présomption d'innocence, menaces sur l'intégrité physique, etc. La justice française a passé au crible le sort réservé aux militantEs antifascistes pourchassés par Viktor Orbán.

Ce ne sont donc pas simplement les craintes sur les conditions de détention qui ont motivé la décision de la cour, mais ce sont également les défaillances systémiques en Hongrie qui sont mises en cause. Une décision inédite, pour ne pas dire historique, en la matière.

Mais si on doit se réjouir de cette décision, il ne faut pas pour autant oublier que le mandat d'arrêt contre Gino est toujours diffusé. D'autres États pourraient décider de l'appliquer. Alors comme le rappelle si bien l'intéressé : «*il y a de quoi faire la fête aujourd'hui, mais on ne va pas trop se détendre, car c'est loin d'être fini...*». #NoExtradition #FreeAllAntifa

Bien dit

Notre serment nous oblige à dénoncer ce qui provoque la maladie, le mal. Quand nos confrères à Gaza nous disent merci d'être là sur place, mais repartez chez vous, parce que ce que nous vivons c'est lié à votre hypocrisie, à vos silences en Occident, aux États-Unis d'Amérique et avec tous leurs alliés. Nous mourrons de votre silence. Nous mourrons de votre silence.

PASCAL ANDRÉ, urgentiste, qui fait partie du convoi «*Faim de justice pour la Palestine*», le 13 avril, en tour de France et pour certainEs en grève de la faim depuis le 31 mars.

MARINE LE PEN CONDAMNÉE, L'EXTRÊME DROITE OMNIPRÉSENTE

Où en est la riposte ?

La condamnation de Marine Le Pen et ses amis du RN ouvre une nouvelle étape de la crise des institutions qui organisent le pouvoir des classes dominantes en France. Non seulement cette énième péripétie des aventures judiciaires de la dynastie Le Pen n'éloigne pas l'extrême droite du pouvoir, mais elle peut même l'en rapprocher. Indépendamment de la personnalité qui parviendra à l'incarner.



© PHOTOTHÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

Les exemples ne manquent pas dans le monde, à commencer par Trump, de la capacité de ces courants, qui se posent en pourfendeurs du système pour mieux défendre l'ordre établi, de capter le pouvoir alors même qu'ils ont des démêlés judiciaires. Ils se présentent à la fois comme victimes du pouvoir judiciaire et comme méritant d'être au-dessus des lois pour accomplir leur mission de sauveur du peuple. Ce qui constitue déjà une première étape de remise en cause institutionnelle.

Pour ne pas laisser à l'extrême droite une place centrale

On ne va évidemment pas se plaindre de l'échec du grand «*rassemblement populaire*» organisé par le RN le 6 avril. Mais sans non plus se tromper : ce n'est pas par la rue que l'extrême droite compte conquérir le pouvoir en 2025. Elle n'a jamais envisagé la sédition, comme certains à gauche en ont agité la menace. Elle n'a pas non plus besoin de manifestations de masse pour que Retailleau enfiler la robe d'avocat commis d'office ou que Bayrou soit «*troublé*» par l'inéligibilité de Le Pen, et donc en creux reconnaisse sa légitimité à postuler au pouvoir. Une partie du personnel politique — comme, n'en doutons pas, une bonne partie de la bourgeoisie — commence à trouver que la justice va trop loin, et qu'il faudrait se débarrasser des contre-pouvoirs institutionnels qui marquent des velléités d'indépendance.

la question, posée de manière de plus en plus pressante, est celle de la capacité de la gauche sociale et politique à réagir urgemment pour construire un front unitaire large contre l'extrême droite. Un front capable de s'opposer dans la rue, sur le

plan idéologique et de tracer une perspective électorale crédible en liant les trois. Faute de quoi, elle se condamnera à balbutier de timides protestations. Ce qui s'est produit dans la dernière séquence avec des appels en ordre dispersé qui ne cachaient à personne la défiance généralisée. On a ainsi eu droit au refus du PS et du PCF d'appeler le 6 avril. Se réfugiant derrière les organisations du mouvement social, ils voulaient surtout ne pas être noyés derrière les Écologistes et, surtout, LFI. En prenant 10 jours pour organiser l'échec d'un appel à défendre «*l'État de droit*», le PS et le PC ont fait la démonstration en raccourci de la stratégie de l'échec qui ne peut qu'alimenter la démoralisation.

L'espoir n'est pas dans les urnes

Car à l'inverse de l'extrême droite, reprendre la rue n'est pas une option parmi d'autres pour la reconstruction d'une gauche de combat, radicale et lutte de

classe. Retrouver la confiance dans nos forces passera nécessairement par se compter, nombreuxEs, déterminésEs et solidaires pour affronter nos adversaires sur tous les terrains où ils nous attaquent. Montrer qu'on ne nous fera pas taire, que nous prenons la mesure du danger que représente l'extrême droite pour les salariéEs, les femmes, les personnes raciséEs, les LGBTI et que nous leur ferons barrage. Pour cela, il y a urgence à réactiver et renforcer un front uni, sur le plan idéologique, militant et électoral, pour faire face au danger de l'extrême droite. Le délitement des espoirs suscités par le NFP résulte de l'incapacité des organisations d'une part à résister à la pression de Macron et d'autre part de leur incapacité à se détacher de l'agenda électoral. Leur indécision sur l'élection présidentielle réactive la concurrence entre des partis, qui n'ont pourtant pas donné de raisons de leur faire confiance chaque fois qu'ils ont été au pouvoir.

Ce ne sont pas les déclarations de tous les candidatEs à être les meilleurEs remparts contre l'extrême droite qui vont faire renaître de l'espoir.

Un cadre unitaire de mobilisation capable d'incarner la rupture politique

Desserrer l'étau dans lequel se sentent menacés d'écrasement nos collègues, voisinEs, familles, ne peut passer que par des gestes forts. Des gestes qui prouvent que ce qui compte ce n'est pas le casting des futures échéances électorales, mais la volonté de construire le rapport de forces. Et pour cela de convoquer une réunion pour créer des cadres de toute la gauche sociale et politique, non seulement de «*Poutou à Faure*», mais incluant les forces syndicales, associatives qui prennent la mesure du danger de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite. Un cadre capable d'organiser immédiatement des mobilisations de rue pour résister au démantèlement des droits des salariéEs, et de l'ensemble de la population, de prendre des initiatives pour protéger les plus précaires, à commencer par les sans-papiers et toutes celles et ceux visés par les politiques racistes et xénophobes, sexistes et LGBTIphobes. Mais aussi un cadre qui discute un programme de rupture y compris de rupture démocratique, avec la Constitution présidentielle qui taille un costume sur mesure à un pouvoir autoritaire de l'extrême droite.

Cathy Billard



Acturama

POUR L'AUTODÉTERMINATION DU SAHARA OCCIDENTAL

Samedi 12 avril, tout au long de la journée, les militantEs sahraouiEs ont organisé une journée de sensibilisation à leurs luttes, à Montreuil (93). Ateliers, arts, formations, tout était organisé pour nous faire vivre leur culture et leur histoire pour nous permettre de lutter avec elles et eux contre la colonisation et pour l'autodétermination et la justice de leur peuple. ©NPA

À lire sur le site



Sahara occidental : Une journée pour l'autodétermination du peuple sahraoui, par Amel

ARGENTINE L'opposition à Milei reprend son souffle

Après de long mois sans qu'un mouvement d'opposition conséquent trouve à s'exprimer dans les rues argentines, la grève interprofessionnelle des 9 et 10 avril (36 heures) et la réalité sociale du pays se sont rappelées au bon souvenir de Milei.

Depuis l'abandon par la CGT, principale centrale syndicale argentine, d'une stratégie de confrontation par la grève — la dernière datant de mai 2024 —, la politique anti-sociale et fascisante de Milei avait en effet pu se déployer sans contrecoup majeur. Les retraités confrontés à des conditions de vie de plus en plus inhumaines se réunissaient chaque mercredi mais semblaient isolés.



Contre la répression

La répression ordonnée par Bullrich le 12 mars dernier, pour aggraver le rassemblement des retraités, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Les colères liées à une dégradation massive des conditions matérielles de vie d'une majorité de la population se sont réveillées. Les organisations syndicales, et plus particulièrement la CGT, engagée dans une stratégie de négociation qui ressemblait plutôt à une séance d'humiliation, ont appelé à une grève générale. Dès lors, la mobilisation est montée crescendo : le 19 mars, le rassemblement hebdomadaire des retraités trouvait des soutiens de plus en plus nombreux ; le 24 mars la mobilisation pour la mémoire de la dictature était forte ; le 9 avril,

veille de grève, 50 000 personnes se rassemblaient sur la place centrale de Buenos Aires, avec la quasi-totalité de l'arc des forces politiques progressistes et des organisations syndicales et sociales de la capitale.

La grève, notre meilleure arme

Dès le début de soirée, les premiers retours semblaient tous indiquer que la grève allait être puissante. Ce fut la plus grande depuis l'arrivée de Milei au pouvoir. La plupart des secteurs professionnels structurants ont pris part, de manière majoritaire, à la grève. Dans le transport aérien, plus de 300 vols ont été annulés, les usines aéronautiques ont été à l'arrêt pendant 36 heures, le service portuaire a été interrompu,

les trains ont cessé de circuler, les entreprises automobiles et sidérurgiques ont été paralysées, le secteur pétrolier a quasi cessé de fonctionner, les fonctionnaires et les enseignantEs, cibles privilégiées de l'administration Milei, ont largement grossi les rangs des grévistes. L'exemple des travailleurEs du pétrole de Vaca Muerta a opéré comme un symbole : dans ce projet extractiviste et écocide, que Milei brandit comme l'étendard de l'Argentine de demain, les 15 000 salariéEs réunis en assemblée ont voté la grève à l'unanimité. Premier effet politique, la ministre Bullrich et son protocole répressif, s'opposant le 9 avril à « la caste syndicale qui menace la République », n'a pas osé recourir à la force. Deuxième effet poli-

tique, les pertes estimées pour le patronat de ces deux jours de grève se situeraient entre 200 et 880 millions de dollars. Enfin, et ce n'est pas le moindre des effets, les travailleuses et travailleurs d'Argentine ont rappelé au gouvernement d'extrême droite que leur résistance était loin d'être vaincue.

La gauche néanmoins toujours divisée

Les perspectives n'en restent pas moins floues pour l'opposition à Milei. Cette grève a aussi rappelé la fragmentation du monde du travail argentin : les larges masses de travailleuses et travailleurs informels, les plus précarisées et exploitées, n'étaient que peu présentes. De même, l'agenda de la bureaucratie CGT est trop hétérogène pour garantir un horizon unifiant : entre la préservation de ses « acquis » (et de ses actifs fonciers), les négociations échouées, certaines de ses fédérations optant pour la subordination au pouvoir, les voix en son sein qui défendent une perspective de lutte sont loin d'être hégémoniques. Le péronisme de gauche, de son côté, semble embourbé dans des conflits internes déplorables, pendant que l'extrême gauche reste trop morcelée et bouffie de sectarisme pour peser significativement.

Néanmoins, la misère sociale générée par la politique de Milei continue de s'approfondir. Les prix des denrées alimentaires, des transports et des loyers continuent d'augmenter et le récent méga-prêt du FMI qui ne bénéficiera en rien à la population, ne va faire qu'accroître la colère. **Elias Vola**

No comment

Poutine, ce n'est pas Hitler, Poutine c'est un dictateur, c'est quelqu'un qui assassine ses opposants, c'est un kgbiste qui n'a pas digéré la mort du communiste. Ce n'est pas un homme sympathique, c'est une évidence, mais ce n'est pas Hitler. Il n'a pas encore tué 6 millions de Juifs. En revanche, les Ukrainiens étaient bien partis...

LUC FERRY, sur LCI, « L'heure de Ferry », le samedi 12 avril 2025.

Agenda

Vendredi 18 avril, manifestation pour la régularisation des sans-papiers, Saint-Denis (93). À 15h30 sur le parvis de la gare de Saint-Denis.

Vendredi 18 avril, « Des temps culturels pour un printemps de résistance, en soutien au peuple palestinien », Limoges.

Soirée de clôture du festival, à 19h, salle Detaille, 8, rue Édouard-Detaille à Limoges.

Samedi 26 avril, meeting en soutien à la lutte d'indépendance du peuple kanak, Lille. À 15h, à la Bourse du travail, 254, bd de l'Usine, Métro Marbrerie.

Samedi 26 avril, réunion publique du NPA « Aux capitalistes de payer leur crise ! » avec Aurore Koechlin et Manon Boltansky, Orléans. À 15h, salle des Chats-Ferrés, 3 bis, rue des Chats-Ferrés.

Samedi 10 mai, Village antifasciste devant le Panthéon, Paris. À partir de 11h, place du Panthéon, pour la deuxième édition du Village antifasciste.

Jeu 1^{er} Mai, fête anticapitaliste du NPA 67, Strasbourg. À partir de 12h, 1 place des Orphelins. Buvette, barbecue, option végane.

Samedi 24 mai, montée au Mur des Fédérés, Paris. Rendez-vous à partir de 10h, place des Fêtes dans le 19^e, puis départ de la manifestation à 14h30 en direction du cimetière du Père-Lachaise, rue des Rondeaux dans le 20^e.

TAXES Trump persiste sur l'automobile

Après la pause ou le revirement annoncé par Trump, l'automobile demeure la seule industrie dont les taxes à l'importation aux États-Unis en provenance de tous les autres pays du monde passent de 2% à 25%.

La mesure est entrée en vigueur le 3 avril pour les voitures automobiles, et le sera d'ici au 3 mai pour les principales pièces automobiles.

La moitié des 16 millions d'automobiles vendues aux États-Unis est importée, ce chiffre s'élevant à 60% pour les pièces. Mexique et Canada sont les premiers touchés car les firmes nord-américaines ont intégré à leur espace de production ces deux pays limitrophes. C'est sur un autre continent ce qui se passe avec Renault en Roumanie, en Turquie et au Maroc. Le déficit commercial des États-Unis pour ce secteur s'explique largement par cette politique dont les firmes nord-américaines sont les seules responsables.

Premières conséquences : des arrêts de production

Dès les premiers jours qui ont suivi les annonces de Trump, les firmes automobiles ont réagi. Stellantis, propriétaire de Chrysler, a annoncé l'arrêt temporaire de la production dans l'usine de Windsor dans l'Ontario au Canada. Une autre de ses usines a été mise à l'arrêt à Toluca au Mexique. Toyota a suspendu les heures supplémentaires dans une usine au Mexique.

Ces mesures annoncées pour les États-Unis ont des conséquences pour toute l'industrie automobile mondialisée. L'Europe occidentale connaît déjà un excédent de capacité de production comme en témoignent les fermetures d'usines annoncées en Allemagne par Volkswagen, la sous-utilisation des usines Fiat en Italie et la casse des équipementiers



en France. Les voitures vendues ou produites en moins dans un pays ne sont pas compensées ailleurs, et cela dans un contexte où la production mondiale de voitures a juste rattrapé son niveau d'avant-covid. Cette pénurie de débouchés est due aux limites qui pèsent sur l'usage de l'automobile, parce que c'est l'un des principaux facteurs du dérèglement climatique. Elle exacerbe la concurrence entre firmes et pays-continent. C'est pourquoi l'emploi ne peut pas être sauvé par les mesures de Trump laissant intact le pouvoir de nuisance des firmes actuellement dominantes. Ses promesses de réindustrialisation sont à moyen terme du vent.

Les travailleurEs n'ont rien à gagner avec le protectionnisme

Pourtant, Shawn Fein, le président de l'UAW, le syndicat américain qui avait organisé la grande grève de l'automobile en octobre 2023 a sur le site du syndicat « félicité l'ad-

ministration Trump d'avoir pris ces mesures. Ces droits de douane sont un grand pas dans la bonne direction pour les travailleurEs de l'automobile et la population ouvrière à travers le pays ». Ce soutien aux mesures de Trump doit valoir alerte ici. Il nous faut, face aux risques de concurrence exacerbée qui viennent, mettre au premier plan une solidarité ouvrière effective.

Trump fait manifestement une « fixation » sur l'industrie automobile. C'est autant dû à la part de cette industrie dans le déficit comptable du commerce extérieur des États-Unis qu'au rôle politique que joue encore cette industrie pourtant déclinante. Raison supplémentaire pour combattre ici et partout les choix de Trump.

Jean-Claude Vessilier

À lire sur le site



Glauber Braga, un député dérangeant au Brésil, par Fernanda Malafatti et João Machado



Agir pour la Palestine dans les entreprises, c'est possible !



Un meeting marquant à Paris pour la libération des prisonniers politiques de Kanaky



Plus d'articles, plus d'actus, des vidéos, des analyses et des émissions sur

L'Anticapitaliste.org

L'Anticapitaliste l'hebdou du NPA

Rédaction : redaction@npa2009.org

Diffusion : diffusion.presse@npa2009.org

Administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN : 2269-3696

Commission paritaire : 1225-C-93922

Société éditrice : Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500 € (durée 60 ans).

Tirage : 1800 exemplaires

Directrice de publication : Penelope Duggan

Secrétaire de rédaction : Fabienne Brifault

Maquette : Ambre Bragard

Impression : Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 21
Mail: rotoimp@wanadoo.fr



AFRIQUE DE L'OUEST Contre l'impunité des industries pétrolières au Nigeria

La mobilisation s'organise contre les multinationales qui tentent de partir laissant derrière elles des territoires ravagés par des marées noires.

Depuis des décennies d'exploitation pétrolière au Nigeria par les grandes majors occidentales, le Delta du Niger est totalement dévasté. Ce sont d'immenses étendues de terre et de mangrove totalement souillées par le pétrole détruisant le vivant. Les moyens de subsistance des populations, comme la pêche et l'agriculture, sont anéantis. Il n'y a plus d'eau potable, et l'air est pollué par les dizaines de torchères qui brûlent en continu.



© AMNESTY INTERNATIONAL

Fuir ses responsabilités

Les principales industries pétrolières prennent la fuite et vendent leurs installations à des sociétés nigérianes. Leur but est de se débarasser des puits, devenant moins rentables et dangereux en raison de leur vétusté. C'est aussi un moyen de partir en se soustrayant à leur devoir de dépollution et de dédommagements financiers pour les populations des communautés Ogale et Bille. C'est ainsi que TotalEnergies (toujours dans les bons coups) a vendu ses actifs à la société Chappal Energies pour 860 millions de dollars. La société italienne ENI a cédé ses actions à l'entreprise Oando, et Exxon Mobile a fait de même au profit de la société Seplat Energy. Toutes ces ventes ont pu être réalisées avec la bénédiction du président du Nigeria, Bola Tinubu, ancien comptable de Mobil Nigeria, dont le neveu est propriétaire de la société Oando. Pour ces majors occidentales, il ne s'agit pas de quitter le pays mais seulement de brader leurs vieilles installations et de s'orienter vers l'offshore qui présente l'avantage que les pollutions seront plus difficilement documentables par les ONG.

Le procès Shell

Shell s'apprêtait à faire de même avec l'aval du ministère des Ressources pétrolières. Le montant de la transaction avec Renaissance Africa Energy Company Limited, consortium de quatre entreprises, s'élevait à 2,4 milliards de dollars mais le parlement et l'agence de réglementation sous la pression des ONG s'y sont opposés. Dans le même temps, les membres des communautés Ogale et Bille ont mené des actions judiciaires à Londres contre la société anglo-néerlandaise qui reste la plus importante du Delta du Niger. Désormais, l'affaire est instruite par la Haute Cour du Royaume-Uni.

La défense de Shell est d'expliquer que l'essentiel des fuites d'hydrocarbure qui souillent la nature sont dues aux détournements effectués par des trafiquants. Pour contrer ces arguments, Amnesty International, partie prenante de cette lutte, a dû analyser des dizaines de milliers de données montrant la vétusté des installations, notamment la corrosion des pipelines. Elle a pu le faire grâce à la mobilisation de 3545 volontaires provenant de 142 pays pour examiner méticuleusement chaque document, chaque image.

L'exigence est que Shell procède aux travaux de dépollution et verse des dédommagements aux populations ayant subi ces graves préjudices.

Paul Martial

USA Les Noirs, les Latinos et les immigrés paient le prix du racisme de Trump

L'idéologie machiste, blanche et nationaliste du président Donald Trump l'amène à s'en prendre aux femmes, aux personnes LGBT, aux travailleurEs, aux pauvres, aux handicapéEs et à d'autres personnes, mais son racisme est particulièrement frappant.

De multiples façons, il a fait du racisme à l'égard des Noirs, des Latinos et des immigrés une politique officielle des États-Unis. Depuis les plus hauts niveaux du gouvernement jusqu'aux niveaux économiques les plus bas de la société, les personnes de couleur font l'objet de discriminations, de mauvais traitements et de victimisation comme jamais depuis les années 1920.

La fin des programmes fédéraux au service d'une population diversifiée

Certaines actions de Trump sont notoires, comme son licenciement raciste du général de l'armée de l'air CQ Brown Jr., le président de l'état-major inter-armées, pour avoir prétendument fait passer les programmes de diversité, d'équité et d'inclusion avant la défense des États-Unis. D'autres actions de Trump affectent des millions de personnes.

Trump a publié un décret mettant fin à tous les programmes fédéraux de « diversité, d'équité et d'inclusion » (DEI) au sein du gouvernement fédéral. Bon nombre des personnes qui dirigent ces programmes ou qui y travaillent sont noires, latinos ou asiatiques, et des centaines, voire des milliers d'entre elles ont été licenciées. Les programmes DEI représentaient une tentative des administrations précédentes de s'assurer que les programmes fédéraux servaient une population diversifiée. Aujourd'hui, le gouvernement va pencher dans l'autre sens. Par exemple, Trump, en faisant de l'anglais la seule langue officielle, a mis fin



Charles Brown Jr., ancien chef d'état-major américain écarté par Trump. DR

aux annonces d'urgence météorologique — ouragans, tornades, inondations — dans des langues autres que l'anglais.

Elon Musk, l'homme de main de Trump, procède désormais au licenciement de 13% des 2,4 millions de travailleurEs civils du pays, soit 312 000 personnes. Alors que les Noirs représentent 13,7% de la population américaine, ils constituent 18,2% de la main-d'œuvre fédérale. Pendant des décennies, le gouvernement fédéral a donné aux Noirs la possibilité d'obtenir des emplois sûrs assortis d'un salaire décent et d'avantages sociaux, alors que de nombreuses entreprises privées ne le faisaient pas.

Expulsions massives à venir

Un autre groupe important visé est celui des immigrés sans-papiers que Trump prévoit d'expulser des États-Unis. Trump

prétend qu'ils sont 20 millions, alors que la plupart des experts parlent de 11 millions. Au cours des deux premiers mois de son mandat, Trump a expulsé environ 25 000 immigrés sans-papiers, soit moins que l'ancien président Jo Biden, mais la police de l'immigration américaine se prépare à de véritables expulsions massives dans un avenir proche.

Trump viole la Constitution et les lois des États-Unis en déportant quelque 238 membres présumés de gangs vénézuéliens sans aucune audience ou autre procédure régulière et en les envoyant au tristement célèbre Centre de confinement du terrorisme à sécurité maximale au Salvador. Le *Los Angeles Times* rapporte que 90% d'entre eux n'avaient pas de casier judiciaire et que nombre d'entre eux ont été identifiés comme membres de gangs

uniquement à cause de leurs tatouages. Plusieurs actions en justice ont été intentées pour tenter d'annuler ou d'arrêter ces déportations.

Même les immigrés légaux sont en danger. Trump a mis fin à ce que l'on appelle le « statut de protection temporaire » pour 472 000 VénézuélienEs, 213 000 HaïtienEs, 110 900 CubainEs, plus de 93 000 NicaraguayenEs, 14 600 AfghanEs et 7 900 CamerounaisEs qui, dans les prochains mois, seront soumis à l'expulsion. Si elles sont expulsées vers leur pays d'origine, nombre de ces personnes seront confrontées à la violence des gouvernements de leur pays d'origine.

Trump a commencé à transférer les numéros de sécurité sociale de milliers d'immigrés dans le « fichier principal des décès », de sorte qu'ils deviennent « légalement morts » et qu'il leur soit plus difficile de travailler aux États-Unis ou d'avoir accès à des cartes de crédit ou à des comptes bancaires. L'idée est de leur rendre la vie tellement impossible qu'ils s'expulseront d'eux-mêmes.

S'il est bon que de nombreuses personnes aient intenté des actions en justice contre ces mesures, il faudra un puissant mouvement de la classe ouvrière, composé de syndicats et de travailleurEs noirs, latinos et immigrés, pour arrêter Trump. **Dan La Botz, traduction Henri Wilho**

GRÈCE Avec la grève générale du 9 avril, la colère est dans la rue

La mobilisation nationale du 9 avril, à l'appel de GSEE (Confédé — unique — du privé) et ADEDY (Fédération — unique — du secteur public) et de tout le réseau syndical a été à la mesure de la colère sociale, même les gigantesques rassemblements du 28 février (au moins 1,5 million dans les rues de tout le pays) étaient loin.



DR

et les cortèges étaient souvent battants, moins séparés que d'ordinaire. Les syndicats de base, sur une dynamique radicale, étaient assez nombreux, et dans le même pôle se trouvaient des cortèges étudiants et des enseignantEs mobiliséEs contre des poursuites disciplinaires... pour fait de grève. Et surtout, c'est là qu'était le plus réaffirmé le lien avec la lutte désormais historique pour la vérité et la justice sur la tragédie criminelle ferroviaire de Tèmbi (57 morts).

Justice pour Tèmbi : organiser la fédération des colères !

On se rappelle qu'au début de l'année, le Comité des familles de victimes d'abord puis les syndicats autour d'une grève générale impressionnante avaient appelé à des rassemblements géants qui ont fait trembler le pouvoir. Or, au lieu d'appeler à un prolongement immédiat, les directions syndicales ont laissé passer plusieurs mois, ce qui a donné l'occasion à Mitsotakis de

préparer une « contre-offensive de la vérité », en tordant les faits et en faisant donner tout son appareil « orbanien » de propagande. Lui a bien compris : la lutte pour empêcher l'étouffement des enquêtes sur Tèmbi a le pouvoir de fédérer toutes les colères sociales, ne serait-ce que parce que les causes de l'accident impliquent de refaire du transport ferroviaire un service public, sous contrôle ouvrier. Et la lutte pourrait grandir pour la défense de tous les services publics, et bien sûr les salaires... Alors, sans perdre de temps, l'heure est aux mobilisations... dans la rue !

A. Sartzekis, Athènes, le 13 avril 2025

À lire sur le site

Gaza : « Un sentiment de mort imminente », par Marie Schwab



1825, L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS RANÇONNE HAÏTI ET INSTAURE LE NÉOCOLONIALISME

Le 17 avril 1825, une ordonnance de Charles X impose à Haïti — le premier État du monde issu d'une révolution des esclaves — le paiement d'une rançon de 150 millions de francs or, pour « dédommager les anciens colons » en échange de la reconnaissance de l'indépendance du pays qui avait pourtant été acquise vingt ans auparavant, le 1^{er} janvier 1804. Cette rançon enserre la République noire dans le cycle infernal des emprunts pour payer la dette, puis du remboursement des intérêts, dans une dépendance totale avec la puissance impériale qui ont des effets jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. **Un dossier conçu par Patrick Le Moal.**

L'abolition de l'esclavage au prix du sang

L'indépendance du pays, qui avait pris le nom que les indigènes autochtones donnaient à leur terre, avait été le fruit d'une longue lutte.

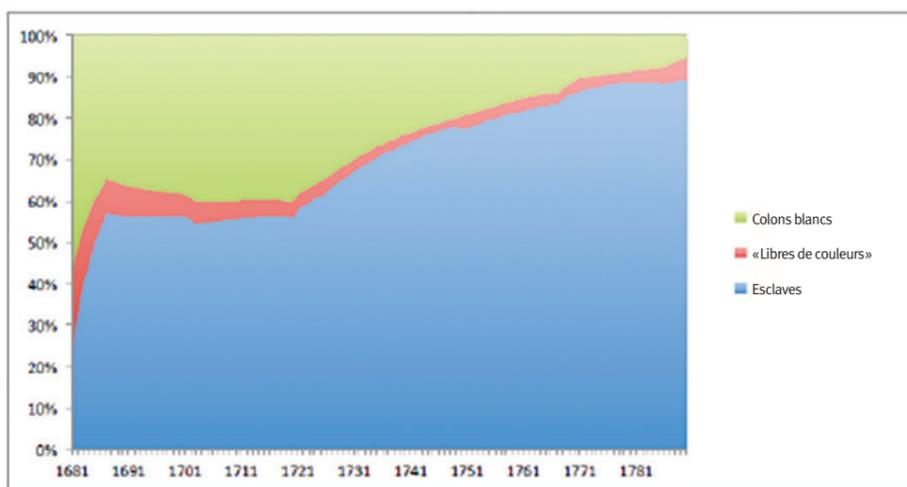
L'enjeu était majeur pour la France coloniale. Avec sa production de sucre, de café, d'indigo, le pays qui s'appelait alors Saint-Domingue en était le joyau, représentant à lui seul 20% du PIB, le tiers de son commerce, et plus de la moitié du commerce mondial du café ! Si la Révolution française de 1789, en « désarticulant le système qui comprimait les classes et la société coloniale, en libérait la latente énergie »¹, elle ne s'est jamais posé la question de l'abolition de l'esclavage, et encore moins de la décolonisation. Les premiers débats concernaient seulement la citoyenneté des « libres de couleur », ces

esclaves affranchis (environ 10% de la population) qui possédaient eux-mêmes parfois des esclaves, contre les grands colons esclavagistes et les petits blancs qui défendaient le privilège de la couleur.

La révolte des esclaves de 1791

La révolte des esclaves de 1791 et la constitution d'une véritable armée impose par la guerre la liberté de toutes et tous contre les esclavagistes français, anglais et espagnols. Lorsque le représentant de la République française accorde l'abolition de l'esclavage dans l'île le 29 août 1793, il n'a pas le choix : c'est la seule manière

Population à Saint-Domingue selon le groupe ethnique pendant le 18^e siècle.



de conserver la colonie. Cette abolition est avalisée par la Convention nationale quelques semaines plus tard, le 4 février 1794, mais la loi ne s'appliquera en fait... qu'à Saint-Domingue / Haïti.

La fin de l'esclavage défaits par Bonaparte

C'est cette anomalie que Bonaparte veut rectifier lorsqu'il envoie une expédition militaire de 23 000 hommes, pour appliquer la loi du

20 mai 1802 qui veut maintenir l'esclavage et la traite « des noirs et leur importation conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789 ». En prenant cette décision, il unifie les forces haïtiennes car

« pour libérer une des classes de la société coloniale, il fallait les libérer toutes et pour les libérer toutes, il fallait libérer Saint-Domingue elle-même »². La seule solution pour maintenir l'abolition de l'esclavage était l'indépendance, qui sera acquise à la suite d'une nouvelle guerre de deux ans.

Les paysans rejettent le modèle des plantations, le système de production est modifié, la République porte assistance aux révolutions, offre l'asile à Simon Bolivar. Mais elle subit un embargo international, aucun pays ne la reconnaît, pas même la République américaine voisine, elle-même esclavagiste.

1 – Aimé Césaire, *Toussaint Louverture La Révolution française et le problème colonial*, Présence africaine, 2000, 346 pages.
2 – *Idem.*

L'indépendance illusoire au prix de la double dette

À la Restauration, les anciens colons veulent reprendre le territoire, rétablir l'esclavage, mais la France sait que Haïti, dans laquelle maintenant la majorité de la population n'a pas connu l'esclavage, résistera jusqu'au bout. Elle choisit d'épuiser le pays libéré au moyen d'une rançon exorbitante.

À l'époque, dans les débats sur la fin de l'esclavage, il était envisagé l'indemnisation des colons esclavagistes. C'est ce qui s'est passé en Grande-Bretagne en 1833, en France en 1848. En 1825 la France n'en est pas là, elle veut laver l'affront, empêcher la contamination de l'aspiration à la liberté dans les autres colonies, reprendre pied dans la région¹, et punir ceux qui avaient osé se libérer seuls, en empêchant cet État-nation de se construire. La voracité impériale invente une sanction : faire payer aux anciens esclaves l'indemnisation des colons qu'ils ont chassés, et aliéner durablement l'État qui en est issu en favorisant le commerce avec la France ! Pour cela elle envoie une flotte de 14 navires armés qui vont imposer la dépendance néocoloniale.

Matières premières contre produits manufacturés

Les élites haïtiennes ont estimé que le pays épuisé par dix ans de guerre ne pouvait continuer à vivre en paria et

que la reprise de la production de plantation et du commerce de type colonial allait permettre de rembourser la rançon. Au 19^e siècle, 90% des exportations vers la France sont des matières premières ou des produits de consommation comme le sucre. À l'inverse, les exportations françaises sont des produits manufacturés. Le café est le principal produit envoyé vers le port du Havre, auquel ajoute le bois vers les États-Unis après l'effondrement du prix du café.

La « double dette »

Les 150 millions de francs or représentent 300% du PIB de 1825², à rembourser en cinq tranches annuelles de 30 millions de francs chacune. À lui seul le premier versement représente environ 6 fois les revenus du pays qui est donc obligé de souscrire un emprunt, que l'ordonnance impose de faire en France. Cet emprunt de 30 millions est diminué des 6 millions de frais bancaires (!) et bien sûr ouvre droit à des intérêts de 6%. C'est la « double dette ».

En 1838, la dette est réduite à 90 millions, et l'échéancier allongé sur trente ans. En 1880, pour s'assurer du paiement, la France fonde la « Banque nationale d'Haïti », qu'elle contrôle entièrement. D'autres emprunts seront faits, en 1874, 1875³, 1896 et 1910, dans les mêmes conditions draconiennes : Haïti va porter le fardeau du remboursement pendant 125 ans. L'indemnité prévue pour indemniser 12000 anciens colons est rapidement récupérée par des intermédiaires financiers.

Les États-Unis imposent leur asservissement

Haïti est envahie par les États-Unis en 1914. Ils prennent le contrôle du pays, s'emparent des 500 000 dollars or de la banque nationale, puis des finances, imposent un nouvel emprunt en 1922, qui asservit financièrement le pays jusqu'en 1947. À ces crimes s'ajoute un écocide : la déforestation du pays produite par son exploitation intensive, il ne reste que 2% du couvert végétal ! Cet écocide est dû aux effets cumu-

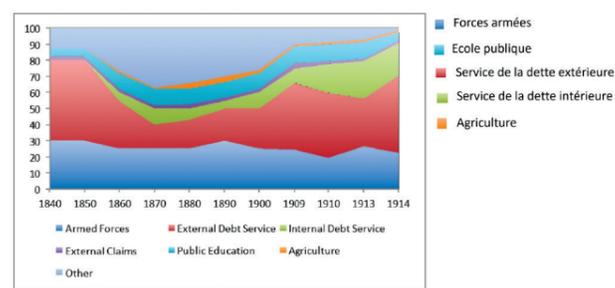
latifs de l'utilisation massive du bois comme source d'énergie pour la production du sucre, puis de l'abattage et du brûlis pour créer les plantations de caféiers, et enfin du commerce du bois pour alimenter en matières premières le développement industriel notamment du textile et du cuir en Amérique et en Europe.

Le coût de la double dette peut être estimé, entre 21 et 115 milliards de dollars selon les auteurs, mais la destruction totale de la société par l'impérialisme, depuis l'esclavage jusqu'à aujourd'hui est, elle, incalculable.

- 1 – C'est le moment de l'élaboration de la doctrine Monroe en 1823 par les USA.
- 2 – Simon Henochsberg, « Dette publique et esclavage : le cas d'Haïti (1760-1915) », mémoire de maîtrise sous la direction de Thomas Piketty, 2016
- 3 – Auprès du CIC.

Bibliographie
Frédéric Thomas, *Haïti: notre dette*, Éditions Syllepse, 2025, 5 euros.
Haïti-France Les chaînes de la dette, Hémisphères éditions, 2021, 12 euros.

Dépenses publiques haïtiennes en pourcentage des recettes publiques, 1840-1914. Source : Simon Henochsberg, « Dette publique et esclavage : le cas d'Haïti », 2016.

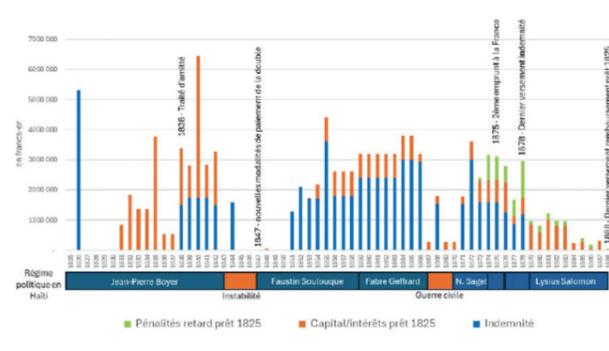


Le service de la dette en Haïti

Paiements Haïti pour :	Montant initial	Montant net à payer	Montant réduit	Montant net à payer	Paiement Haïti	Durée des paiements
Indemnités ordonnance 1825	150 000 000	126 000 000	90 000 000	66 000 000	66 000 000	1826-1878
Capital/intérêts prêt 1825	24 000 000		24 000 000			
Frais financiers 1825	6 000 000		6 000 000			
Total prêt 1825	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	41 124 111	1831-1888
Pénalités retard prêt 1825					5 199 365	1873-1888
Total double dette		156 000 000		96 000 000	112 323 476	

Source : Mise en forme FMI sur la base de données NY Times 2022

Paiements d'Haïti à la Caisse des dépôts et consignations 1825-1888



RACISME STRUCTUREL Loi Albertini, dernier visage de l'antinomadisme

Momentanément retirée des débats parlementaires, la dernière proposition de loi pour réformer l'accueil des gens du voyage illustre une nouvelle fois la puissance de l'antitziganisme au sein de l'appareil d'État et au-delà. Aujourd'hui encore, l'antinomadisme reste l'une des formes de racisme les plus intériorisées, banalisées et structurelles en France et dans le monde.

Dès les premières lignes, la rhétorique de Xavier Albertini (député Horizons) trahit la réalité de son projet : une politique « incitative, dissuasive et répressive ». Tout un programme pour cette nouvelle proposition de loi, temporairement retirée des discussions à l'Assemblée nationale, faute de consensus sur le texte. Le texte prévoyait notamment des expulsions simplifiées sur les terrains communaux dédiés ; des saisies de véhicule systématiques (y compris ceux transformés en habitation) ; de doubler le montant des amendes ; d'augmenter les peines d'emprisonnement pour occupation illicite.

Criminaliser l'existence nomade

Loin de chercher à répondre aux carences structurelles d'accueil, cette proposition de loi visait tout simplement à criminaliser de fait l'existence nomade en allant jusqu'à autoriser l'expulsion sur tous les terrains privés, y compris ceux appartenant aux nomades ou à des personnes acceptant de les accueillir. Pourtant, seulement 12 départements sur 95 respectent la loi Besson de 2000 qui oblige les villes de plus de 5 000 habitants à prévoir des « conditions de passage et de séjour des gens du voyage sur son territoire, par la réservation de terrains aménagés à cet effet ».

Cette proposition de loi s'inscrit dans une longue tradition de persécutions. Depuis la non-reconnaissance du génocide des populations nomades durant la Seconde Guerre mondiale jusqu'aux carnets anthropométriques (imposés jusqu'en 2017), en passant par tous les discours sécuritaires et racistes, les voyageurs subissent la surveillance, l'exclusion et la criminalisation constante.

Lutter contre l'antinomadisme, un combat anticapitaliste

Cette proposition de loi ne tombe pas du ciel. Dans toute séquence politique où le fascisme s'intensifie, on voit resurgir les poncifs racistes véhiculés depuis des siècles contre les populations nomades. Les voyageurs ne seraient pas des citoyens à part entière, mais une menace potentielle à contenir, à contrôler, à punir. Les peuples nomades représentent environ 1,5% de la population mondiale (120 millions de personnes) et pour l'ensemble de ces populations « les crimes commis en raison de leur race sont une expérience quotidienne », selon l'ONU. Il importe donc de construire une réflexion sur l'antinomadisme, ses causes et ses conséquences à travers le monde. Gitans, Manouches, Roms, Sintis, Tziganes et Yéniches en Europe, Bédouins au Moyen-Orient, Mongols en Asie, Touaregs en Afrique du Nord et peuples autochtones d'Amérique, sont rejetés sur tous les continents. Ce rejet n'est ni nouveau ni isolé : il s'inscrit dans une logique de contrôle des territoires, des flux et des modes de vie non conformes aux normes sédentaires capitalistes.

Ce racisme particulier est l'héritage du colonialisme, des lois d'exception et des systèmes de ségrégation institutionnalisés. Lutter contre l'antinomadisme, c'est faire le lien entre l'antiracisme, les logiques d'État-nation et celles de propriété privée et d'ordre bourgeois. C'est un combat international, anticapitaliste et urgent. **Rackham**

SYNDICATS Santé et sécurité au travail, un objectif et un combat

La France est une des lanternes rouges de la santé au travail en Europe. Entre invisibilisation, répression patronale et suppression des CHSCT, cela ne risque pas de s'améliorer. Alors le succès des assises pour la santé et la sécurité des travailleurEs, à la Bourse du travail de Paris, les 25 et 26 mars, est un bel encouragement à la lutte.

À l'appel de la CGT, de Solidaires et de la FSU, plus de 500 syndicalistes ont dialogué deux jours durant avec de nombreuses associations qui organisaient ces assises, des experts, des équipes féministes, avec l'espoir que la santé au travail et le 28 avril, journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail, s'installent un peu plus dans l'agenda militant. Alternant plénières et travail en ateliers, où les échanges sont plus faciles, ces deuxièmes assises ont permis une rediscussion de la plateforme revendicative adoptée en 2024, et des échanges très riches, avec parmi les fils rouges le genre du travail, la précarité et les hors-statut, et le sens du travail.

Le travail a un genre, les maladies aussi

Les atteintes à la santé des femmes et des minorités de genre sont nombreuses, mais souvent niées et invisibilisées. Les organisateurEs ont donc souhaité les mettre au cœur de la filière femmes santé travail, mais aussi intégrer la dimension genrée des expositions, des risques et des pénibilités dans toutes les assises. Les participantEs ont planché sur le cancer du sein, le premier cancer féminin en France et dans le monde, en



insistant sur les causes professionnelles et environnementales, très peu étudiées, mais aussi sur les luttes pour la reconnaissance en maladie professionnelle des cancers du sein en lien avec le travail de nuit, les relations entre parafoudres surtenseurs chez France Telecom Orange ou l'oxyde d'éthylène chez Tetra Medical.

Impossible d'échapper à la question des violences masculines contre les femmes au travail mais aussi dans les organisations syndicales, avec les interventions de l'AVFT (association européenne contre les violences faites aux femmes au travail), les témoignages, les saynètes et les chansons du Résefem (Réseau syndical féministe) sur les femmes agressées, licenciées et ruinées, ou l'intervention de Solidaires, sur la constitution

d'une cellule de veille contre les VSS dans une organisation syndicale. Temps de travail, temps du travail et santé des femmes au travail ont soulevé le voile sur le travail en 12 heures dans la santé, ou le rêve d'un code du travail reproductif, avec le droit au congé hormonal, un arrêt de travail compensatoire pour charge mentale excessive, ou le droit à la paresse, à la joie et à l'humour !

Accidents du travail et maladies professionnelles

La suppression des CHSCT en 2017 dans le privé, puis en 2023 dans la fonction publique, a fortement affaibli l'intervention des équipes syndicales sur les questions de santé, de sécurité et de conditions de travail. Comment agir contre les accidents du travail et les maladies

professionnelles, notamment avec les intérimaires et les précaires ? Comment faire reconnaître les maladies professionnelles en maladies professionnelles ? Quelles actions syndicales pour rendre visibles les accidents du travail, comme ce protocole intersyndical qui prévoit au Pays basque des rassemblements systématiques lors d'un accident grave ou mortel. Autant de pistes de travail en débat.

La santé des travailleurEs, sentinelle de l'environnement

Santé au travail et environnement étaient au cœur de la troisième filière : polyexpositions, luttes contre les PFAS, ces polluants éternels, à l'intérieur et à l'extérieur des lieux de travail, exposition à l'amiante dans l'Éducation nationale, intoxication au plomb, autant de thèmes débattus entre syndicalistes du rail, de la chimie, des déchets, de l'Éducation nationale et militantEs pour la justice climatique et environnementale. La quatrième filière tournait autour de la question de la transformation du travail. Travailler, oui... mais pour quoi ? pour qui ? Comment ? Travailler pour produire quoi ? Travail : aliénation et/ou émancipation ? De bien belles assises. **Frank Prouhet**

SALAIRES Grève chez Thales Mérignac, les patrons sont unis, soyons-le nous aussi !

L'intersyndicale Thales (CFDT, CFE-CGC, CGT, CFTC, Supper) de Mérignac, commune de la région bordelaise, courant janvier, commencé à mobiliser les salariéEs. Dans le cadre des NAO (négociations annuelles obligatoires), elle demande une revalorisation des salaires à la hauteur des résultats du groupe.

Thales, groupe d'électronique français spécialisé dans l'aérospatial, la défense et la sécurité, a son carnet de commandes plein. Le résultat net de ce fleuron français de l'aéronautique et de la défense est de 1,056 milliard d'euros, en hausse de 19,2% par rapport à 2023. Avec 20 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2024, l'action du groupe a bien augmenté, comme les dividendes pour les actionnaires. Les cadres dirigeants se versent en plus des actions gratuites tous les ans. L'augmentation proposée par la direction équivaut à entre 25 et 30 euros supplémentaires par mois pour un technicien. Cette provocation est le résultat d'une décision des patrons de la branche.

13 semaines de mouvement

Face à la rigidité de la direction, l'intersyndicale Thales a durci le mouvement commencé il y a 13 semaines. Cela fait trois semaines que la production des radars et des calculateurs pour les avions Rafale ne sort plus. D'autres productions sont touchées aussi. Une vingtaine de cadres se sont joints à la grève. Une collecte s'est mise en place pour tenir dans la durée.

Vendredi 4 mars, une assemblée générale a réuni les syndicats de Thales, Dassault, Ariane Group, Airbus et des sous-traitants. La veille, des centaines de salariéEs s'étaient mobiliséEs chez Thales et Dassault pour



mettre la pression sur leur direction. Les syndicats de Thales, avec le soutien des structures de la métallurgie décident le « Mascaret », mobilisation inter-entreprises, jeudi 10 avril.

Coordonner les salariéEs des différentes boîtes

La CGT et SUD d'Ariane Group ont rejoint l'appel. Sur le site de Saint-Médard, le tract commun SUD-CGT, de 1 heure à 8 heures de grève, fut proposé à la CGC et à la CFDT qui ne s'y sont pas associés. Jeudi 10 avril, de nombreux salariéEs de Thales et de Dassault se sont rassemblés devant l'entrée du site de Dassault Mérignac. Nous étions une vingtaine de grévistes d'Ariane Group à les rejoindre. Il y a eu plusieurs prises de parole des différents syndicats de l'intersyndicale Thales dénonçant la politique patronale qui arrose

généreusement les actionnaires et donne des miettes aux salariéEs.

Le délégué syndical de Supper a souligné que les patrons se coordonnaient entre eux et que nous devons le faire entre salariéEs. Cette mobilisation était une première et nous étions pour maintenir ses liens entre salariéEs de diverses entreprises.

Nous étions 700 à partir en manifestation vers le site de Thales Mérignac pour faire une photo souvenir de cette journée devant plusieurs médias.

C'est en fédérant nos luttes que nous pourrions faire reculer nos patrons et obtenir une meilleure répartition des richesses.

Correspondant

À lire sur le site



Deux très mauvaises nouvelles pour nos emplois en Isère



À Montreuil, le secteur RH de la mairie mène une grève victorieuse



Dans la Brière, l'extrême droite attaque

Culture

ESSAI *En finir avec les présidents, d'Olivier Besancenot*

Éditions du Seuil, collection Libelle, 2025, 60 pages, 4,90 euros.

Quand l'objectif de la majorité des figures politiques d'un pays se borne à se frayer un chemin jusqu'au fauteuil — probablement ergonomique — présidentiel, faisant de la fonction le but et non le moyen d'œuvrer pour le bien général, comment croire encore dans le bien-fondé de cette fonction ? *En finir avec les présidents* revient sur les dérives du présidentielisme et propose des pistes de réflexion pour en sortir.



Où l'on pleure sur les cendres de la démocratie

La 5^e République est en fin de vie. Les crises successives de ces dernières années en attestent, ce système ne fonctionne plus. L'épisode des législatives en juin dernier en est un exemple frappant. Alors que le peuple s'exprime par les urnes, le président, depuis son palais et après avoir passé l'été à prendre des selfies ou serrer les mains des athlètes en vue, finit par lui opposer une fin de non-recevoir. Le message est clair : « je suis le chef, je décide ». Comment douter encore de la profonde opposition entre présidentielisme et démocratie ? Ou bien du fait que le locataire de l'Élysée s'est, concrètement et en toute légalité, octroyé les pleins pouvoirs ? Les différentes institutions censées nous protéger des dérives de dirigeants trop zélés n'ont dans les faits qu'un pouvoir limité, potentiellement contrôlé par l'utilisation de l'article 49.3 quand la « pédagogie » ne suffit pas à imposer les volontés présidentielles et malgré l'opposition très claire du peuple dans la rue. Le Conseil constitutionnel, heureusement, est là pour préserver l'indispensable séparation des pouvoirs. On rappelle dans ces pages que lorsqu'un tiers de ses membres, dont le président du Conseil, est désigné par le président de la République lui-même, la neutralité de cette instance peut s'avérer discutable, mais c'est vraiment pour taquiner !

Où l'on rêve de suppression de poste

Face à ce « prince présidentiel », que la bourgeoisie a ajouté au concept révolutionnaire de République de 1793 après la répression de la révolution de 1848 et plus encore après l'écrasement de la commune de Paris, la question de la pertinence de ce statut se pose légitimement. Quel régime mettre en place lorsque la 5^e République se sera inévitablement effondrée ? Comment repenser le fonctionnement du pays pour instituer un réel pouvoir collectif et rendre au peuple sa souveraineté ? Si nous apprenons dès le plus jeune âge à penser la fonction présidentielle comme indispensable voire sacrée (prenons un instant de recul sur l'affichage obligatoire du portrait officiel dans les mairies, probablement au cas, sait-on jamais, où l'on oublierait à qui notre respect est dû ?), cela n'a pourtant rien d'immuable. Le concept d'« homme providentiel » est nocif et tend à nous désinvestir de la vie politique. Or, il est temps de repenser le pouvoir par le bas, et la période doit être l'occasion d'une réflexion globale sur le système démocratique que nous souhaitons mettre en place. Dans *En finir avec les présidents*, Olivier Besancenot rappelle en quelques pages les origines de la 5^e République et dessine les limites auxquelles elle est aujourd'hui confrontée. Ce livre nous rappelle également que renverser des pouvoirs, en France, on sait faire.

Cyrielle L.A.

ESSAI *Faut-il se passer du numérique pour sauver la planète ?, de Cédric Durand*

Éditions Amsterdam, 2025, 168 pages, 12 euros.

Sous un titre qui ne correspond guère au contenu de l'ouvrage, ont été rassemblés trois « cours » donnés par Cédric Durand devant l'Institut La Boétie (lié à LFI). Un post-scriptum postérieur à l'élection de Donald Trump y a été adjoint.

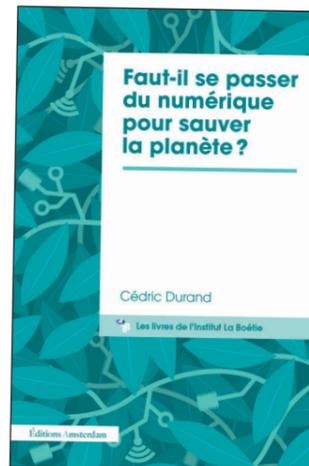
Pouvoir politique et économique du cyberspace

Le premier chapitre reprend le concept de « techno-féodalisme » auquel Cédric Durand a déjà consacré un livre. Même si on peut douter de la validité du concept, l'auteur souligne à juste titre l'emprise des firmes géantes qui ont émergé dans le monde du numérique et ont acquis un pouvoir à la fois économique et politique. Au détour d'une phrase, on sursaute cependant quand on lit que ces entreprises « ont un rôle politique de protection vis-à-vis de leurs salariés, de leurs sous-traitants » : c'est pousser un peu loin l'analogie avec les féodaux du Moyen Âge au détriment de la réalité de la situation des salariéEs de la Silicon Valley (autrefois privilégiée mais qui se dégrade) et surtout de la myriade de forçats du net à travers le monde. De façon plus argumentée, Cédric Durand rappelle que la révolution technologique n'a pas redynamisé le capitalisme dans la durée. En 1994, avait été élaborée une « Charte pour le cyberspace » qui prédisait qu'elle serait salvatrice pour le

capitalisme pourvu que soient supprimés tous les obstacles à la liberté entrepreneuriale. En fait, aucune des annonces ne s'est vraiment concrétisée : les taux de croissance ralentissent, la monopolisation se renforce (mais la hiérarchie des firmes a été modifiée) et le travail n'est pas émancipé mais davantage contrôlé.

Privatisation des savoirs

Le deuxième chapitre porte sur la « monopolisation intellectuelle », c'est-à-dire l'appropriation de la connaissance. Il y a toujours eu une volonté du capital de séparer conception, contrôle et exécution pour assujettir les travailleurEs. Mais à l'époque contemporaine, il s'agit d'abord de généraliser la privatisation des savoirs : se développe donc tout un édifice juridique visant à sanctuariser et à mondialiser les droits sur la propriété intellectuelle. Par ailleurs, au-delà de la logique des brevets, les géants du net centralisent des données sur l'ensemble des activités des individus et des entreprises. Et enfin, s'est développée une fragmentation des processus productifs où une part essentielle de la valeur est captée par les entreprises qui maîtrisent et organisent ces processus. En fait, la circulation des informations est devenue une infrastructure de l'économie et de la société : les géants du Net sont devenus indispensables à tous les



autres agents économiques. Les services qui proposent les monopoles numériques ne sont pas des produits comme les autres mais des infrastructures critiques.

La voie du cyber écosocialisme

Le troisième chapitre « La voie étroite d'un cyber écosocialisme » reprend essentiellement des idées d'un ouvrage précédent de Cédric Durand et Razmig Keucheyan sur la « bifurcation » et la planification écologique. Des pistes (qu'il serait trop long de discuter) sont avancées. L'idée essentielle est que le cyber écosocialisme mobilise les systèmes informatiques et les technologies de l'information pour atteindre ses objectifs et remettre en cause le marché comme moyen de mise en adéquation des besoins

et des capacités productives. Tout en étant conscient que les technologies existantes ne sont pas neutres et par ailleurs sont de grosses consommatrices d'énergie.

Le post-scriptum écrit après la prise de fonction de Trump montre la convergence entre celui-ci et la « Big Tech » dans le mépris des procédures démocratiques et de l'égalité. Avec Trump, les géants du numérique espèrent se soustraire à toute forme de supervision publique et même se subordonner l'appareil administratif de l'État. Que faire dans ce contexte ? Il n'y a pas de réponse simple, souligne à juste titre Cédric Durand. Mais celle qu'il esquisse, le « front anti-techno-féodal étatsunien », inspiré de la problématique maoïste contradiction principale / contradiction secondaire, n'emporte pas du tout la conviction.

Henri Wilno

Librairie La Brèche

Événements militants, achats personnels ou cadeaux

► la librairie La Brèche, 27, rue Taine, Paris 12^e, M^o Daumesnil

★ la-breche.com
01 49 28 52 44
contact@la-breche.com

Vie du NPA l'Anticapitaliste

PERPIGNAN Une initiative conjointe du NPA de Catalogne Nord et de Fem Catalunya

Philippe Poutou était là en tant que conseiller municipal à Bordeaux et Anna Gabriel en tant que conseillère municipale de la CUP¹ à Sallent en Catalogne Sud, mais également elle aussi militante syndicaliste et ancienne députée au Parlement de Catalogne ayant dû s'exiler en Suisse pour fuir la répression anti-indépendantiste de Madrid. Dans le contexte de cette ville de Perpignan aux mains du RN-FN et où le NFP est incapable d'offrir une alternative de gauche unie — certains mettant en avant leurs intérêts boutiquiers pendant que d'autres cherchent des alliances avec un soi-disant « centre » —, ce débat a constitué un bol d'air, montrant que, malgré les difficultés et limites, une politique anticapitaliste municipale est possible s'appuyant sur la mobilisation et l'auto-organisation populaires.

Être éluE et anticapitalisme : une contradiction

Dans une dynamique vivante de questions/réponses avec la salle — en français et en catalan —, Anna et Philippe ont croisé leurs expériences qui, au-delà des différences de contexte et de tradition politique, vont dans

Vendredi 4 avril, la salle était trop petite pour accueillir les quelque 150 participantEs, dont une majorité de jeunes, venuEs débattre, à l'initiative conjointe du NPA de Catalogne Nord et de Fem Catalunya Nord, avec Philippe Poutou et Anna Gabriel et échanger sur leurs expériences municipales anticapitalistes.



NPA-L'ANTICAPITALISTE

le même sens : une politique municipale anticapitaliste ne peut qu'être portée par les mouvements sociaux et construite à partir des expériences d'auto-organisation dans des luttes locales (logement, écologie, féminisme, antiracisme...). Tous deux ont évoqué l'aspect contradictoire d'être unE éluE anticapitaliste au sein d'institutions bourgeoises (que l'on ne peut réformer et où

l'on n'est pas bienvenu) mais qui, parfois, peut permettre de dénoncer les politiques antisociales mises en œuvre par la droite comme par la gauche institutionnelle et faire le lien avec les mouvements sociaux locaux. Au cœur du débat, également, la lutte antifasciste et la question catalane. D'autres rencontres publiques à l'initiative du NPA et de Fem Catalunya Nord sont d'ores et déjà programmées.

Correspondante

1 – Candidatura d'Unitat Popular.

À lire sur le site



Gramsci et la lutte décoloniale

PALESTINE « L'annonce de Macron ne s'accompagne d'aucune sanction politique, diplomatique, judiciaire qui puisse arrêter Israël dans sa guerre génocidaire »

Entretien. Après que Macron a annoncé le 10 avril son intention de reconnaître l'État de Palestine, **L'Anticapitaliste** a rencontré **Monira Moon** de BDS pour un décryptage en règle.



Macron a annoncé récemment qu'il pourrait signer en juin la reconnaissance par la France de l'État de Palestine, en l'inscrivant dans le discours de la paix et des deux États. On voit beaucoup de réactions positives à ces annonces. Partages-tu cet enthousiasme ?

Tout d'abord, il faut se poser la question du timing de cette annonce. Le 22 mai 2024, à l'ONU, 146 États ont reconnu l'État de Palestine. Ils ont été rejoints par 2 autres États au mois de juin de la même année : la Slovaquie et l'Arménie. Au cœur du génocide, dans la dynamique d'une démarche internationale d'ensemble, une telle décision aurait été un signal significatif de la part d'une puissance occidentale, d'un État qui siège au Conseil de sécurité de l'ONU, d'un pays qui se revendique « pays des droits de l'Homme ». Mais la France s'est alors abstenue. Le Parlement français a pourtant adopté en 2014 cette reconnaissance, il ne manque depuis que la signature du président de la République pour que celle-ci soit effective. Aujourd'hui, Emmanuel Macron annonce, au conditionnel, qu'il « pourrait » reconnaître l'État de Palestine vers le mois de juin. Évidemment, je ne partage pas du tout l'enthousiasme général. On peut pointer l'inanité, l'hypocrisie, et même l'arnaque de cette annonce.

Pourquoi selon toi cette annonce est-elle complètement creuse ?

Cette reconnaissance serait purement symbolique, verbale. Cette annonce ne s'accompagne d'aucune mesure concrète, d'aucune sanction politique, diplomatique, judiciaire, rien qui puisse arrêter Israël dans sa guerre génocidaire. Je dis parfois, à moitié sous forme de plaisanterie, que la première chose que devrait faire la France pour aider les PalestinienNEs, c'est de ne rien faire. Ne rien faire serait déjà un gros progrès par rapport au soutien effectif, économique, militaire, politique, que la France apporte à la puissance occupante en Palestine.

Tu dis que cette annonce est également hypocrite ?

Ce discours s'inscrit dans le paradigme colonial habituel de la diplomatie française. Il ne s'agit pas tant de trouver des solutions justes, mais de répéter la formule creuse des deux États. On peut rappeler à cette occasion les mots ciselés de Éric Hazan et Eyal Sivan dans *Un État commun entre le Jourdain et la mer* : « la partition de la Palestine historique en deux États n'est pas une solution, mais un discours. C'est un discours de guerre drapé dans une rhétorique de paix, qui permet de justifier



les faits accomplis comme ceux à venir. Ce discours si commode ne peut pas déboucher, ne débouchera jamais sur une solution véritable, car la partition de la Palestine n'est tout simplement pas possible. »

« La partition de la Palestine historique en deux États n'est pas une solution, mais un discours de guerre drapé dans une rhétorique de paix »,
Éric Hazan et Eyal Sivan

Ce serait même carrément une arnaque ?

Macron se permet de conditionner cette reconnaissance de la Palestine par la France à la reconnaissance d'Israël par des pays arabes. Cette annonce n'en est pas une, c'est une proposition de troc, quasiment un chantage. Elle s'inscrit dans une logique du donnant-donnant qui propose un échange inégal : la normalisation par les pays arabes de leurs relations avec Israël a des conséquences concrètes très négatives pour les PalestinienNEs, alors que la reconnaissance par la France n'a aucune espèce d'effet.

On peut comprendre que dans un contexte où le risque d'effacement très concret de la Palestine et des PalestinienNEs semble plus proche que jamais, beaucoup cherchent à se raccrocher à tout ce qui semble limiter cette disparition. La reconnaissance de l'État de Palestine peut sembler y contribuer. En réalité, une fois de plus, un piège est tendu aux PalestinienNEs. Une fois de plus, ils ne sont pas consultés. Tout ce qui est fait sans eux est fait contre eux.

Cette annonce ne montre-t-elle pas quand même que Macron est contraint à des actions, même symboliques, que la position de soutien inconditionnel a du plomb dans l'aile ?

On peut penser si on veut que cette annonce est le résultat d'un rapport de forces moral et politique qui oblige le pouvoir à des bougés symboliques. On peut comprendre avec cette lecture également le mini recul verbal de Yaël Braun-Pivet qui, après avoir fustigé pendant un an et demi toutes celles et ceux qui le refusaient, admet finalement aujourd'hui qu'affirmer « un soutien inconditionnel » à Israël n'était peut-être pas nécessaire. Mais, là encore, cela n'a aucun effet concret : le soutien est toujours là, et le retrait du mot « inconditionnel » n'y change rien. On n'a rien gagné avec ces annonces. On est face à un rideau de fumée.

Quelle doit être la réponse du mouvement de solidarité avec la Palestine à ces annonces de Macron ?

Il faut être le plus au clair possible que ce genre de propos ne doit rien changer à notre agenda, à nos revendications. Si le pouvoir en France voulait agir concrètement, nous lui avons fourni une feuille de route depuis longtemps. La France pourrait prendre des sanctions économiques et diplomatiques contre Israël. La France pourrait poursuivre les FrançaisEs qui commettent le crime de génocide en Palestine. La France pourrait décréter un embargo militaire contre Israël. La France pourrait empêcher Netanyahu de survoler son espace aérien puisqu'il y a un mandat d'arrêt international à son encontre. On connaît toute une série de mesures concrètes aux effets immédiats. La France pourrait prendre des décisions très impactantes mais elle ne fait rien de tout cela. C'est un choix, une façon de soutenir l'État colonial israélien bien plus réelle que toutes les paroles.

Si le pouvoir en France voulait agir concrètement, nous lui avons fourni une feuille de route depuis longtemps

Quelles sont les tâches de la solidarité internationale aujourd'hui, et en particulier en France ?

Il n'y a que la mobilisation populaire qui puisse faire bouger le rapport de forces en faveur des PalestinienNEs. Et la campagne BDS (boycott, désinvestissement, sanctions) est un formidable outil de pouvoir collectif par en bas. On a trop peu conscience de ses victoires, ce qui ne permet pas de prendre la mesure de sa puissance. Par exemple, dans le Sud global, le boycott prend des proportions très significatives, il a des effets importants, comme le retrait de Carrefour de plusieurs pays. Alors que Carrefour est une entreprise française, nous devrions être en capacité de donner une tout autre ampleur à la campagne de boycott. Signer l'appel BDS, c'est bien. Mais les organisations signataires de la campagne BDS ont la responsabilité d'impulser l'engagement réel de leurs militantEs dans les actions BDS.

Les organisations signataires de la campagne BDS ont la responsabilité d'impulser l'engagement réel de leurs militantEs dans les actions BDS

Il y a un génocide. L'ensemble du mouvement de solidarité a la responsabilité de proposer des modalités à la hauteur de l'enjeu. Toutes les personnes qui n'en peuvent plus de voir les PalestinienNEs subir un génocide doivent pouvoir s'inscrire au plus près de chez elles dans des actions efficaces. Comme le dit souvent Salah Hamouri, la solidarité internationale est une composante à part entière de la résistance palestinienne. Vive la lutte du peuple palestinien ! Vive la solidarité internationale ! BDS, maintenant !

Propos recueillis par Olivier Lek-Lafferrière

Suis-nous

linktr.ee/lanticapitaliste

lanticapitaliste.org
NPA Lanticapitaliste
L_anticapitaliste
Lanticapitalis1
anticapitaliste.presse
lanticapitaliste



Retrouve-nous

Sur notre chaîne YouTube L'Anticapitaliste, le média du NPA : vidéos, émissions, reportages, entretiens sur l'actualité des luttes avec celles et ceux qui les font !

Découvre notre presse

Profite de notre promotion d'essai :

12 € = 3 mois d'hebdo

ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

Et chaque mois,

L'Anticapitaliste
la revue

Le n°164 est disponible

Pour te le procurer, tu peux envoyer un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à :

L'Anticapitaliste,
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil cedex.



Abonne-toi



Soutiens la presse anticapitaliste et reçois **L'Anticapitaliste** chez toi le vendredi !

Découvre toutes nos offres d'abonnement sur notre site (6 mois, 1 an ou à durée libre).

Contacte-nous

Pour faire remarques et observations, envoyer des photos ou des articles, écris-nous à : redaction@npa2009.org



L'image de la semaine



Dis-nous

Un problème avec ton abonnement ? Il arrive trop tard dans ta boîte ? Fais-le nous savoir à : diffusion.presse@npa2009.org